Académique de l'ANCE j'ai moi-même très officiellement défini ma propre position de la façon suivante:

"Je voudrais dire avec force et franchise que si l'Année de l'Enfant - et dans le cadre de l'Année de l'Enfant votre Quinzaine - auront servi à quelque chose, c'est e.a. à ce que désormais notre engagement commun à nous tous qui travaillons dans le secteur de l'enfance et plus particulièrement de l'enfance inadaptée, c'est-à-dire celui de réussir l'intégration, est devenu publiquement un fait politique au meilleur sens du terme et ne saurait plus que devenir pas à pas une réalité inéluctable au Luxembourg.

L'unanimité qui s'est faite sur cette noble ambition parmi un grand nombre d'entre nous qui sommes concernés, professionnellement ou autrement, parfois comme parents, a récemment, vous le savez, amené le Mouvement écologique luxembourgeois à inscrire dans ses vingt grandes revendications notre exigence de l'intégration des handicapés dans le monde des non-handicapés, et la plupart des partis politiques ont heureusement relevé ce défi dans leurs programmes électoraux.

C'est là une chance pour nous qu'il s'agit maintenant de ne pas laisser se perdre. Dans les années soixante à soixante-dix, le vigoureux et combatif consensus d'une poignée de pionniers a réussi à ce que de pas en pas et de réussite en réussite les tabous généraux autour des handicapés ont été vaincus avec les résultats que vous connaissez, et avec le résultat surtout qu'on a passé enfin dans ce domaine de la charité au droit.

Eh bien je dirais que nous sommes à nouveau arrivés au seuil d'une nouvelle étape, aussi importante que le défi des années soixante et plus essentielle même peut-être.

Plus difficile en tout cas !

En effet, si nous voulons que l'intégration scolaire, professionnelle et sociale devienne réalité, nous devons aussi vouloir que se fasse au Luxembourg le profond, le radical changement de mentalité qui à mes yeux est la condition première de l'intégration.